

# PROTOCOLES DU PROGRAMME DE SUIVI DES COMPOSANTES SOCIALES

Élise Girard-Gagnon, LL.B., éco-conseillère diplômée  
Coordonnatrice développement durable

## PROGRAMME DE SUIVI

### DESCRIPTION DU PROGRAMME DE SUIVI

Le présent programme décrit les protocoles qui serviront à faire le suivi des impacts de la mine d'apatite du Lac à Paul sur les milieux social et humain. Les protocoles portent sur l'utilisation et la fréquentation du territoire situé près de la mine, la qualité de l'air, les niveaux sonores, les vibrations, la circulation routière, l'état des routes, la culture de sécurité routière, la culture de santé-sécurité, le développement durable et les matières résiduelles, les retombées économiques locales, et le suivi des engagements.

Chacun de ces protocoles décrit son objectif, sa méthodologie (échantillonnage et méthodes d'enquête envisagées) et la forme des résultats.

Le département des communications d'Arianne Phosphate est responsable de l'application des protocoles du programme de suivi des composantes sociales, de la rédaction du rapport, de sa communication au comité de suivi, au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques (MDDELCC) et de sa publication.

### OBJECTIFS

Le programme de suivi des composantes sociales vise à évaluer l'efficacité des mesures proposées pour atténuer les impacts sur les milieux social et humain de l'exploitation de la mine d'apatite du Lac à Paul. Les résultats du suivi permettront, s'il y a lieu, d'ajuster les mesures afin de mieux répondre aux impacts identifiés.

### ÉCHÉANCIER

La collecte de données, les entrevues, la préparation du rapport ainsi que sa publication sont annuelles. Chaque rapport couvre une année civile.

### ENTREVUES DE SUIVI DES COMPOSANTES SOCIALES

---

#### OBJECTIFS

Chaque année, des entrevues sont faites avec huit individus ou groupes, issus des catégories de participants expliquées plus bas, qui sont susceptibles de détenir de l'information pertinente sur les sujets suivants :

- les impacts réels du projet;
- les incidences du projet sur l'utilisation et la fréquentation du territoire dans les secteurs limitrophes à la mine;
- les préoccupations et attentes de la population, notamment liées à la qualité de l'air, au niveau sonore, aux vibrations, à la circulation des véhicules lourds et à l'état des routes;
- l'efficacité et la pertinence des mesures d'atténuation et de bonification proposées;
- le suivi des ententes privées signées avec les parties prenantes.

#### SÉLECTION DES PARTICIPANTS ET PARTICIPANTES

Pour couvrir tous les thèmes du programme de suivi des composantes sociales, quatre catégories de participants seront interrogées. Seront inclus des utilisateurs et utilisatrices de la pourvoirie du Lac-Paul, des représentants et représentantes du conseil d'administration de la ZEC Martin-Valin et de la ZEC des Passes, des représentants et représentantes des propriétaires du lac Neil, des employés et employées d'Arianne Phosphate et de ses sous-traitants, les membres du comité de suivi et la Table de consultation territoire et entreprise. Les communautés innues touchées par le projet seront consultées via d'autres mécanismes de consultations.

Chaque année, les participants et les participantes seront sélectionnés ainsi :

#### **Participants – utilisateurs du territoire**

Les gestionnaires de la pourvoirie du Lac-Paul suggéreront à Arianne Phosphate deux clients ou clientes réguliers et/ou clients ou clientes ayant vécu une expérience à la pourvoirie qu'ils jugeront pertinente aux fins du suivi. Dans les différents protocoles, ils seront identifiés comme les participants – utilisateurs du territoire.

#### **Participants – impacts du transport**

Le département des communications cherchera parmi les représentants et représentantes des propriétaires du lac Neil et les conseils d'administration de la ZEC Martin-Valin et de la ZEC des Passes, deux personnes disponibles qui accepteront d'accorder une entrevue à Arianne Phosphate. Dans les différents protocoles, ces deux personnes seront identifiées comme les participants – impacts du transport.

#### **Participants – employés**

Le département des ressources humaines pigera le nom d'un employé ou une employée de la mine et d'un employé ou une employée affecté au transport du concentré d'apatite. Ces deux personnes seront dirigées vers le département des communications pour les entrevues. Dans les différents protocoles, ils seront identifiés comme les participants – employés.

#### **Participants – milieu des affaires**

Le département des communications cherchera parmi les membres du comité de suivi et les représentants et représentantes des membres de la Table de consultation territoire et entreprise, une personne disponible qui acceptera d'accorder une entrevue à Arianne Phosphate. De plus, on demandera à un sous-traitant du Saguenay-Lac-Saint-Jean pigé au hasard de recommander un membre de leur personnel ou de leur direction au département des communications pour les entrevues. Dans les différents protocoles, ces deux personnes seront identifiées comme les participants – milieu des affaires.

---

#### **DÉROULEMENT DES ENTREVUES**

Les entrevues sont conduites par une personne choisie par le département des communications. Chacune des huit personnes sera rencontrée individuellement pour une entrevue d'une heure, dans un lieu sélectionné conjointement par le participant ou la participante et le ou la responsable des entrevues.

Durant la rencontre, le participant ou la participante devra répondre à des questions à développement, en plus de donner à la personne qui mène l'entrevue toute information qu'il juge pertinente sur la composante sociale des impacts de la mine du Lac à Paul. Le questionnaire sera élaboré conjointement par les départements des communications, d'environnement et développement durable et de santé-sécurité, lors de la première année de suivi. Il devra être approuvé par la direction d'Arianne Phosphate. Au besoin, le questionnaire pourra être adapté au fil des années.

## UTILISATION ET FRÉQUENTATION DU TERRITOIRE

---

### OBJECTIF

L'objectif du suivi de l'utilisation et de la fréquentation du territoire est de comprendre de quelle façon l'exploitation de la mine d'apatite du Lac à Paul influe sur le nombre de personnes qui accèdent au territoire et qui y pratiquent une activité.

---

### MÉTHODOLOGIE

#### ÉCHANTILLONNAGE

La population visée est celle qui fréquente les secteurs près de la mine, principalement la pourvoirie du Lac-Paul.

---

#### MÉTHODES D'ENQUÊTE

Annuellement, le département des communications collecte les informations suivantes auprès de la pourvoirie du Lac-Paul :

- nombre de clients;
- durée des séjours;
- activité pratiquée par les clients (chasse, pêche, cueillette);
- secteurs où ces activités sont pratiquées.

Le nombre de clients, la durée des séjours et les activités pratiquées sont enregistrés sous forme de tableau et l'information sur les secteurs des activités est enregistrée sous forme de carte.

Cette source est considérée comme fiable.

De plus, le département collecte les informations suivantes auprès de la MRC du Fjord-du-Saguenay :

- nombre de baux de villégiature dans un rayon de 5 km autour de la mine;
- types de baux de villégiature.

Cette information quantitative est enregistrée sous forme de tableau.

Cette source est considérée comme fiable.

De plus, des informations sur l'activité des familles autochtones seront recueillies auprès des conseils de bandes de Mashteuiatsh et de Pessamit, sous réserve des termes de l'*Entente sur les répercussions et avantages* qui sera signée avec ces Premières Nations.

Dans le cadre des entrevues, des questions sur ce sujet seront posées aux participants – utilisateurs du territoire. Ces rencontres permettront d'obtenir des informations sur l'appréciation subjective des mesures prises.

---

## RÉSULTATS

Les résultats seront présentés de façon à suivre l'évolution de la fréquentation du territoire autour de la mine, de la construction à la restauration du site.

## QUALITÉ DE L'AIR

### OBJECTIF

L'objectif de la composante sociale du suivi de la qualité de l'air est de vérifier si des personnes sont incommodées par les émissions atmosphériques et les poussières liées aux activités de la mine d'apatite du Lac à Paul.

---

## MÉTHODOLOGIE

### ÉCHANTILLONNAGE

La population visée est celle qui fréquente les secteurs près de la mine et en bordure de la route utilisée pour le transport du concentré d'apatite.

### MÉTHODES D'ENQUÊTE

Annuellement, le département des communications collecte les informations ci-dessous.

Auprès du coordonnateur ou de la coordonnatrice du comité de suivi :

- le nombre de plaintes reçues concernant la qualité de l'air;
- la localisation des secteurs faisant l'objet des plaintes.

Auprès du département d'environnement et développement durable :

- le nombre, les dates et les quantités des dépassements des normes de qualité de l'air.

Auprès du sous-traitant responsable de l'entretien de la route :

- les dates de l'épandage d'abat-poussières.

Auprès d'Environnement Canada :

- les dates et les quantités des précipitations en période estivale, pour les secteurs concernés.

Ces informations sont enregistrées sous forme de tableaux, à l'exception la localisation des secteurs faisant l'objet des plaintes, qui est inscrite sous forme de carte.

Ces sources sont considérées comme fiables.

Dans le cadre des entrevues, des questions sur ce sujet seront posées aux participants – utilisateurs du territoire et aux participants – impacts du transport. Ces rencontres permettront d'obtenir des informations sur l'appréciation subjective des mesures prises.

---

## RÉSULTATS

Les résultats seront présentés de façon à suivre l'évolution du nombre de plaintes liées à la qualité de l'air, ainsi que l'évolution du nombre de dépassements des normes de qualité de l'air et de leur intensité.

Pour la période estivale, un graphique présentera la superposition des dates d'épandage d'abat-poussières, des dates des événements faisant l'objet de plaintes et des quantités quotidiennes des précipitations. Ce tableau contribuera à l'amélioration continue du suivi de l'épandage d'abat-poussières. Les problèmes rencontrés sont indiqués avec les mesures de correction effectuées ou envisagées.

## NIVEAUX SONORES ET VIBRATIONS

### OBJECTIF

L'objectif de la composante sociale du suivi des niveaux sonores et des vibrations est de s'assurer du respect de la limite du niveau de bruit de 55 dBA à respecter dans une zone forestière et que le passage répété des camions de transport du concentré ne provoque pas un niveau de vibrations susceptible de nuire à la santé ou fragiliser des infrastructures.

---

## MÉTHODOLOGIE

### ÉCHANTILLONNAGE

La population visée est celle qui détient un bail de villégiature ou un camp autochtone en bordure de la route utilisée pour le transport du concentré d'apatite.

#### MÉTHODES D'ENQUÊTE

Annuellement, le département des communications collecte les informations suivantes auprès du coordonnateur ou de la coordonnatrice du comité de suivi :

- le nombre de plaintes reçues concernant le niveau sonore et les vibrations;
- la localisation des secteurs faisant l'objet des plaintes.

Cette information est enregistrée sous forme de carte. Cette source est considérée comme fiable.

De plus, le département collecte les informations suivantes auprès du département d'environnement et développement durable :

- les statistiques provenant du suivi des niveaux sonores et des vibrations.

Ces informations sont enregistrées sous forme de tableaux. Cette source est considérée comme fiable.

Dans le cadre des entrevues, des questions sur ce sujet seront posées aux participants – utilisateurs du territoire et aux participants – impacts du transport. Ces rencontres permettront d'obtenir des informations sur l'appréciation subjective des mesures prises.

#### RÉSULTATS

Le rapport illustre l'évolution du nombre de plaintes liées au bruit et aux vibrations durant la phase d'exploitation de la mine. Les résultats du suivi du bruit et des vibrations produits par le trafic des camions sont également publiés. Les secteurs problématiques sont indiqués avec les mesures de correction effectuées ou envisagées.

#### CIRCULATION ROUTIÈRE

##### OBJECTIF

L'objectif du suivi de la circulation routière est de suivre l'évolution du trafic sur la route forestière servant au transport du concentré d'apatite pour ajuster les mesures de sécurité.

---

## MÉTHODOLOGIE

### ÉCHANTILLONNAGE

La population visée est celle qui utilise la route forestière servant au transport du concentré d'apatite.

---

### MÉTHODES D'ENQUÊTE

Annuellement, le département des communications collecte l'information suivante auprès du département transport :

- les statistiques tenues par le département sur la circulation routière.

Cette information est enregistrée sous forme de tableau.

Puisqu'il est impossible de savoir exactement le nombre de véhicules qui circulent sur la route, cette source est considérée comme moyennement fiable, mais conservatrice.

Dans le cadre des entrevues, des questions sur ce sujet seront posées aux participants – impacts du transport. Ces rencontres permettront d'obtenir des informations sur l'appréciation subjective des mesures prises.

---

## RÉSULTATS

Les résultats sont présentés de façon à illustrer l'évolution de la circulation routière sur la route forestière servant au transport du concentré durant la phase d'exploitation de la mine. Ces résultats sont commentés pour expliquer les principaux changements. Les secteurs problématiques sont indiqués avec les mesures de correction effectuées ou envisagées.

## ÉTAT DES ROUTES

---

### OBJECTIF

L'objectif du suivi de l'état de la route forestière servant au transport du concentré d'apatite est de s'assurer qu'elle est sécuritaire en tout temps pour l'ensemble de ses utilisateurs.

---

## MÉTHODOLOGIE

### ÉCHANTILLONNAGE

La population visée est celle qui utilise la route forestière servant au transport du concentré d'apatite.

### MÉTHODES D'ENQUÊTE

Annuellement, le département des communications collecte les informations suivantes auprès du coordonnateur ou de la coordonnatrice du comité de suivi :

- le nombre de plaintes reçues concernant l'état des routes;
- la localisation des secteurs faisant l'objet des plaintes.

Cette information est enregistrée sous forme de carte. Cette source est considérée comme fiable.

De plus, le département collecte les informations suivantes auprès du sous-traitant qui s'occupe de l'entretien de la route :

- les dates de l'épandage d'abat-poussières;
- les dates de passages de la niveleuse;
- les autres opérations d'entretien et leurs dates.

Cette information est enregistrée sous forme de tableau.

Cette source est considérée comme fiable.

Dans le cadre des entrevues, des questions sur ce sujet seront posées aux participants – impacts du transport. Ces rencontres permettront d'obtenir des informations sur l'appréciation subjective des mesures prises.

## RÉSULTATS

Le rapport illustre l'évolution du nombre de plaintes liées à l'état de la route durant la phase d'exploitation de la mine. Les opérations d'entretien sont inscrites dans un tableau. Les secteurs problématiques sont indiqués avec les mesures de correction effectuées ou envisagées.

## CULTURE DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE

---

### OBJECTIF

L'objectif est de s'assurer que les employés et la direction d'Arianne Phosphate, ses sous-traitants, ses partenaires et leurs employés, sont correctement sensibilisés et formés à la sécurité routière.

---

### MÉTHODOLOGIE

#### ÉCHANTILLONNAGE

La population visée est constituée des employés et de la direction d'Arianne Phosphate, de ses sous-traitants, de ses partenaires et de leurs employés.

#### MÉTHODES D'ENQUÊTE

Annuellement, le département des communications collecte les informations suivantes auprès du département de santé-sécurité et du ou des sous-traitants en transport :

- le nombre de formations données sur la sécurité routière et le nombre de personnes formées;
- le nombre total d'heures de formations données sur la sécurité routière;
- le nombre d'activités de sensibilisation organisées sur la sécurité routière et le nombre de personnes touchées;
- le nombre d'accidents sur la route forestière servant au transport du concentré, impliquant un camion ou un employé d'Arianne Phosphate ou de son sous-traitant;
- le montant des dommages causés par ces accidents;
- le nombre d'amendes reçues pour infraction au Code de la route sur le chemin servant au transport du concentré;
- le montant de ces amendes.

Ces informations sont enregistrées sous forme de tableau.

Cette source est considérée comme fiable.

Dans le cadre des entrevues, des questions sur ce sujet seront posées aux participants – employés. Ces rencontres permettront d'obtenir des informations sur l'appréciation subjective des mesures prises.

---

## RÉSULTATS

Le rapport présente les statistiques recueillies et illustre leur évolution durant la phase d'exploitation de la mine. Si des baisses de performances sont constatées, elles sont expliquées et l'on présente les mesures de correction effectuées ou envisagées.

## CULTURE DE SANTÉ-SÉCURITÉ

---

### OBJECTIF

L'objectif est de s'assurer que les employés et la direction d'Arianne Phosphate, ses sous-traitants, ses partenaires et leurs employés, sont correctement sensibilisés et formés à la santé-sécurité au travail.

---

### MÉTHODOLOGIE

#### ÉCHANTILLONNAGE

La population visée est constituée des employés et de la direction d'Arianne Phosphate, de ses sous-traitants et de leurs employés.

---

### MÉTHODES D'ENQUÊTE

Annuellement, le département des communications collecte les informations suivantes auprès du département de santé-sécurité :

- le nombre de formations données sur la santé-sécurité et le nombre de personnes formées;
- le nombre total d'heures de formations données sur la santé-sécurité;
- le nombre d'activités de sensibilisation organisées sur la santé-sécurité et le nombre de personnes touchées;
- la fréquence d'accident de travail par 200 000 heures de main-d'œuvre;
- le taux de blessures avec perte de temps de travail par 200 000 heures de main-d'œuvre.

Ces informations sont enregistrées sous forme de tableau.

Cette source est considérée comme fiable.

Dans le cadre des entrevues, des questions sur ce sujet seront posées aux participants – employés. Ces rencontres permettront d'obtenir des informations sur l'appréciation subjective des mesures prises.

---

## RÉSULTATS

Le rapport présente les statistiques recueillies et illustre leur évolution durant la phase d'exploitation de la mine. Si des baisses de performances sont constatées, elles sont expliquées et l'on présente les mesures de correction effectuées ou envisagées.

## DÉVELOPPEMENT DURABLE ET MATIÈRES RÉSIDUELLES

---

### OBJECTIF

L'objectif est de s'assurer que les employés et la direction d'Arianne Phosphate, ses sous-traitants, ses partenaires et leurs employés, sont correctement sensibilisés et formés au développement durable et à la gestion des matières résiduelles.

### MÉTHODOLOGIE

#### ÉCHANTILLONNAGE

La population visée est constituée des employés et de la direction d'Arianne Phosphate, de ses sous-traitants et de leurs employés.

#### MÉTHODES D'ENQUÊTE

Annuellement, le département des communications collecte les informations suivantes auprès du département d'environnement et développement durable :

- le nombre de formations données sur le développement durable ou la gestion des matières résiduelles et le nombre de personnes formées;
- le nombre total d'heures de formations données sur le développement durable ou la gestion des matières résiduelles;
- le nombre d'activités de sensibilisation organisées le développement durable ou la gestion des matières résiduelles et le nombre de personnes touchées;
- la publication d'un rapport de développement durable.

Ces informations sont enregistrées sous forme de tableau.

Cette source est considérée comme fiable.

Dans le cadre des entrevues, des questions sur ce sujet seront posées aux participants – employés. Ces rencontres permettront d'obtenir des informations sur l'appréciation subjective des mesures prises.

---

## RÉSULTATS

Le rapport présente les statistiques recueillies et illustre leur évolution durant la phase d'exploitation de la mine. Si des baisses de performances sont constatées, elles sont expliquées et l'on présente les mesures de correction effectuées ou envisagées.

## RETOMBÉES ÉCONOMIQUES LOCALES

---

### OBJECTIF

L'objectif est de s'assurer qu'Ariane Phosphate contribue efficacement à l'économie locale.

---

### MÉTHODOLOGIE

#### ÉCHANTILLONNAGE

La population visée est constituée des entreprises du Saguenay-Lac-Saint-Jean et des entreprises autochtones des Premières Nations de Mashteuiatsh, Pessamit et Essipit.

#### MÉTHODES D'ENQUÊTE

Annuellement, le département des communications collecte les informations suivantes auprès du département des ressources humaines :

- le nombre d'employés;
- le pourcentage d'employés autochtones.

Il collecte également les informations suivantes auprès du département de comptabilité :

- le montant des investissements communautaires;
- la valeur des contrats, pour l'année concernée, accordés à des entreprises du Saguenay-Lac-Saint-Jean et des entreprises autochtones des Premières Nations de Mashteuiatsh, Pessamit et Essipit;
- le montant des achats locaux.

Ces informations sont enregistrées sous forme de tableaux.

Ces sources sont considérées comme fiables.

Dans le cadre des entrevues, des questions sur ce sujet seront posées aux participants – milieu des affaires. Ces rencontres permettront d'obtenir des informations sur l'appréciation subjective des mesures prises.

---

## RÉSULTATS

Le rapport présente les statistiques recueillies et illustre leur évolution durant la phase d'exploitation de la mine. Si des baisses de performances sont constatées, elles sont expliquées et l'on présente les mesures de correction effectuées ou envisagées.

## SUIVI DES ENGAGEMENTS

---

### OBJECTIF

L'objectif du suivi des engagements est de s'assurer que les engagements pris par Ariane Phosphate à l'égard de l'exploitation de la mine d'apatite au cours de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement sont respectés.

### MÉTHODOLOGIE

#### ÉCHANTILLONNAGE

La population visée est constituée des employés et de la direction d'Ariane Phosphate.

#### MÉTHODES D'ENQUÊTE

Annuellement, le département des communications collecte l'information suivante auprès du département d'environnement et développement durable :

- la grille de suivi des engagements.

Cette information est enregistrée sous forme de tableau.

Cette source est considérée comme fiable.

Dans le cadre des entrevues, des questions sur ce sujet seront posées à tous les participants. Ces rencontres permettront d'obtenir des informations sur l'appréciation subjective du respect des engagements pris par Ariane Phosphate.

---

## RÉSULTATS

Le rapport présente l'état d'avancement de chacun des engagements.

## RAPPORT

Annuellement, un rapport est produit sur le programme de suivi des composantes sociales de la mine d'apatite du Lac à Paul.

### CONTENU

Le rapport annuel du programme de suivi des composantes sociales suit la structure ci-dessous :

1. Présentation du programme de suivi des composantes sociales
2. Nouvelles initiatives et points saillants de l'année
3. Résumé de la méthodologie
4. Résultats
5. Analyse des résultats
6. Recommandations pour l'année suivante

### PUBLICATION

Lorsque le rapport annuel du programme de suivi des composantes sociales est terminé, une copie est transmise au MDDELCC ainsi qu'au comité de suivi. Ce rapport est ensuite publié sur le site internet d'Arianne Phosphate.

De plus, il est intégré au rapport de développement durable d'Arianne Phosphate.

